

Communiqué de presse des groupes Lille Verte et Lomme Verte

**« Refinal : avec l'État et Derichebourg,
le principe de précaution encore une fois oublié »**

Le 21 mai 2025

Les résultats des analyses réalisées par les Villes de Lomme et Lille, avec le BURGEAP, sont sans appel : les anomalies en matière des dioxines et de furanes sont quasi systématiques. « Quasi », car seuls les sols remaniés suite à l'intervention des pouvoirs publics locaux montrent des taux acceptables. Cependant, cette situation ne semble pour l'heure déclencher aucune réaction de la part de l'État ou de l'industriel, Derichebourg, pourtant tous deux juridiquement responsables dès lors que le lien avec une activité sera scientifiquement démontré.

Lille Verte et Lomme Verte se félicitent de la décision du Maire de Lomme, Olivier Caremelle, avec l'appui technique de la ville de Lille, de déclencher une première salve de mesures de la présence de dioxines et de furanes, des polluants caractéristiques d'une activité de combustion.

Les résultats des analyses opérées amènent une conclusion attendue : celle de la présence de ces polluants dans un environnement d'au moins 500 mètres autour de l'usine, touchant nombre d'habitations mais aussi plusieurs écoles.

Ces résultats, connus de l'industriel et de la Préfecture, n'ont néanmoins pas encore été suivis d'annonces de leur part quant à l'étude de l'exposition des riverain-es, la détection plus systématique dans les sols des jardins privés, l'analyse de l'environnement industriel et des pollutions historiques, pour établir définitivement le lien avec l'activité du groupe Derichebourg. Pas plus qu'une étude de mesures adaptées pour réduire l'exposition des riverains aux polluants qui se sont accumulés dans les sols ou aux polluants toujours présents dans l'atmosphère.

Lille Verte et Lomme Verte soutiennent pleinement les démarches judiciaires effectuées par le Maire de Lomme (article 40 et plainte contre X).

Néanmoins, nous ne pouvons que dénoncer le désengagement de l'État, qui, à la suite des travaux engagés après la réunion publique de fin 2023, aurait dû être en mesure a minima :

- d'étayer les résultats de la modélisation de 2015 réalisée par l'industriel – à actualiser sur la base d'un échantillon de mesures significatif dans un rayon élargi à un kilomètre afin de parvenir à délimiter précisément le périmètre de dissémination des polluants ;
- d'analyser les autres sources possibles ou probables de pollutions aux dioxines et furanes, afin de déterminer clairement la responsabilité de la pollution ;
- de mandater l'Agence Régionale de Santé pour analyser les végétaux comestibles dans un périmètre élargi, étudier l'exposition des habitant-es et déclencher des mesures de prévention adaptées pour l'ensemble des habitant-es, et en particulier pour les femmes enceintes et les enfants.

Nous appelons à la réalisation de ces nouvelles études dans les prochains mois pour faire la pleine lumière sur les pollutions et leurs origines, afin de déclencher au plus tard à la fin de l'année les mesures adaptées de prévention, avant de mettre en œuvre des solutions de dépollution dans l'ensemble des jardins privés concernés dès que possible.

Dans le même temps, il appartiendra à l'industriel de démontrer l'efficacité des mesures déjà prises et prévues pour réduire fortement les émissions, aussi bien en interne du site pour protéger la santé des salarié-es, qu'à l'extérieur pour protéger celle des riverain-es.

Le droit à un environnement sain des Lillois-es, Lommois-es et Hellemmois-es est une exigence que nous devons collectivement imposer à la vigilance des pouvoirs publics et des industriels.

Julie NICOLAS, Faustine BALMELLE-DELAUZUN et Stéphane BALY pour le groupe Lille Verte

Claire ZYTKA pour le groupe Lomme Verte